

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE596

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 6, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« à »,

le mot :

« d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.